

Renault Guyancourt-Aubevoye

1 Avenue du Golf 78288 Guyancourt Cedex

API - CTA G24 0 40

Tél 02 32 77 63 09 Fax : 02 32 77 61 45 Portable 06 82 45 48 18

Aubevoye le 21 Novembre 2000 numéro 31

QUELQUES UNES DE VOS REFLEXIONS A PROPOS DE L'ATT.....

- « Les périodes dites « hautes » ne sont pas formalisées ni tamponnées à l'avance. On fait jouer la conscience professionnelle des employés. ».
- « on planifie des périodes hautes sans tenir compte de la charge des moyens d'essai, de telle sorte qu'il y a des télescopages des mises au point ».
- « Nous travaillons au jour le jour, comme autrefois ».
- « Les soi-disant planning bien bordés, bien prévus sont en réalité des plannings flous, instables. Comment peut-on dans ces conditions, organiser des projets familiaux ou autres?
- Ce type d'organisation amène du stress, des tensions dans l'UET. Tout cela cumulé avec une charge de travail qui s'accroît. Où sont les embauches de l'accord des 35 heures ? ».
- « Le responsable d'UET est techniquement dans l'impossibilité de donner des prévisions justes, sur les semaines hautes et basses quand on sait que les prototypes sont en permanence décalés, d'ou l'aberration a lui réclamer un planning (accord est a revoir).
 Il est inadmissible pour palier a un manque d'organisation et a l'incompétence de certains responsables que nous soyons obligés de désorganiser notre vie de famille, c'est une atteinte a notre liberté individuelle ».
- « Cette année j'ai pris une résiliation 411 F pour un séjour vacances réserve par l'intermédiaire du CE ...
- Réservation faite avant que je ne reçoive mon planning de « période de »forte activité prévue »c'est à dire normale ou pouvant devenir haute »on s'arrangera me dit on...
- Ce n'est pas écrit mais renseignement pris auprès de mon chef d'UET, ces périodes peuvent devenir des semaines longues ».
- « Mon planning prévoit 26 semaines de forte activité pour 15 semaines (de périodes normales pouvant devenir basses jusqu'à fin 2001).
- Ce planning est jusqu'à maintenant non respecté et continuera à l'être, nous le savons tous ! Ceci est aberrant : pourquoi pas 52 semaines hautes par an que l'on appliquera ou pas. Nous sommes devenu corvéable à merci ! ».
- « Délai de prévenance : mon chef d'UET ne sait plus et en a visiblement marre de faire le tampon tellement convaincu par la légitimité du nouveau règlement qu'il me conseille de prendre des renseignements auprès des instances syndicales. En clair, il baisse les bras, la démotivation gagne les cadres ? Mais plus grave, il coupe la transmission base → haute sphère et se décharge de sa tâche pour laquelle il est payé.

Il me répond tout de même que l'usage permet de prévenir la veille pour le lendemain et que de la même façon, nous devons planifier nos congés dès que possible et la règle permet à la hiérarchie d'accorder ou pas ces congés».

« On laisse faire, la règle est écrite et l'usage est en train de se perdre ».

- « Si rien n'est fait pour casser l'accord, il est clair aujourd'hui que tout ce qui est permis

par l'accord sera appliqué demain.

La flexibilité est un facteur déstabilisant de la vie familiale ; ce facteur est aggravé par le facteur excessivement imprévisible des semaines hautes, engendrant un état de stress quasi permanent et un sentiment d'atteinte à notre liberté individuelle.

D'autre part, cette flexibilité a été acquise par soumission du personnel, entraînant une démotivation systématique (voir la théorie de l'engagement de KURT LEWIN »petit traité

de manipulation) .

Ces raisons sont , à mon avis, toujours partagées par une grande majorité du personnel qui estime avoir été trompée lors des négociations sur la RTT, c'est pour cela que SUD a été créé.

Quand la loi est inique, il faut s'y opposer, c'est ce que font tous les résistants qui s'opposent à une dictature ».

« Ne pas remettre en cause les principes fondamentaux de notre République :

LA LIBERTE : de gérer notre vie privée

L'EGALITE : de mener une vie sociale en même temps que tout le monde

LA FRATERNITE : de refuser la main mise du patronat sur les syndicats ».

POSITION DE LA DIRECTION

Suite aux résultats des votes à titre consultatif en CHSCT (SUD et CFE/CGC contres) et CE (Sud, CGT et CFDT contres et CFE/CGC abstention) concernant l'aménagement du temps de travail à Aubevoye et suite au mouvement de protestation du personnel le 25/10/00, les délégués du personnel d'Aubevoye ont sollicité M.Brismantier (Responsable des ressources humaines de l'établissement de Guyancourt) pour connaître la position de la Direction vis à vis de cet aménagement

Ne voyant aucune réponse arrivée, nous avons demandé à nos délégués présents à

Guyancourt, et plus proches de son bureau, de réitérer notre demande.

Réponse de la direction : L'accord a été signé en central !

POSITION DES SYNDICATS SIGNATAIRES ?

Quelle crédibilité peut on accorder aux organisations syndicales, suite a leur vote négatif ou à leur abstention pour l'ATT.

COMMENTAIRES DE SUD

Malgré la désapprobation du personnel vis a vis de l'ATT la direction maintien le cap : APPLICATION DE L'ACCORD ARTT.

Sud demande au personnel de rester très vigilant face à toute forme de pression de la hiérarchie.

D'autre part, nous réfléchissons à d'autres moyens d'actions pour faire savoir à nos dirigeants que rien ne peut se faire sans l'adhésion du personnel. A SUIVRE......